

= ACTE 010 =====

LINSELLES FF24-0012 Photo 199 25 Février 1605

Bordure de l'acte détruite, mais le relevé avait été fait par le passé par H.Descamps (texte complété)

Comparurent Jacques (SIX) laboureur et Marie VANDAME sa femme dmt en la paroisse de Wambrechies comme selon la coutume du Blaton et Linselles l'enfant maisné emporte la meilleure piece pour garder égalité...ordonne égalité et que l'enfant maisné emportera 100 £.

= ACTE 031 =====

ADN 2B II 6 Vente et hostigements 1623-1644 photo 267 droite f° 265 recto 7 Avril 1632 Francqs Alleux Marquette

Anthoine VAN DAMME fils de feu Pierre, Jacques, Pierre, Franchois, Michel VAN DAMME, Michel BONNET Anthoinette VAN DAMME sa femme, Gilles LIENART bail et mari de Jehenne VAN DAMME, lesdits du surnom VAN DAMME frères et soeurs enfans et heritiers de feu Jacques.

Noël et Pierre VAN DAMME, Jacques BEHAGHE et Michiele VAN DAMME sa femme, Jehan DESRUMAUX bail et mari de Jehenne VAN DAMME, Jehan DELEFORTRIE bail et mari de Péronne VAN DAMME, Remy DESQUIENS bail et mary de Marie VAN DAMME, lesdits du surnom VAN DAMME frères et soeurs enfans et heritiers de feu Jehan.

Guillebert BEHAGHE et Laurent BRIDOUL bail et mari de Marguerite BEHAGHE tant en leur nom que se faisant fort de Catherine, Françoise et Marie BEHAGHE, lesdits du surnom BEHAGHE frères et soeurs enfans et heritiers de feus Noël et d'Anthoinette VAN DAMME.

Antoine, Jehan, Gilles, et Jacques DUMORTIER, Pierre LEMAHIEU et Jehenne DUMORTIER sa femme, Charles DESRUMAUX et Anthoinette DUMORTIER sa femme, Jacques DUCHASTEL et Marie DUMORTIER sa femme, Jacques DUPONT bail et mari de Françoise DUMORTIER, lesdits du surnom DUMORTIER frères et soeurs enfans et heritiers de feus Pierre et de Jacqueline VAN DAMME.

Pierre et Jehan SIX, Jacques LEHOUCQ et Elisabeth SIX sa femme, lesdits du surnom SIX frères et soeurs enfans de défunte Marie VAN DAMME, se faisant fort de Jacques LE SAFFRE et Anthoinette SIX sa femme. Vendent à M^r Robert IMBERT pbré et chanoine de St Pierre de Lille $\frac{3}{4}$ de 15 $\frac{1}{2}$ cens prins en 31 cens de terre à labour, autre partie $\frac{1}{2}$ de 4 cens et 1 quarteron et 3 cens 3 grandes verghes de terres à labour impartis à prendre allencontre de Jehenne DESREUMAUX veuve de Pierre VAN DAMME 2900 £... 7 Avril 1632

= ACTE 037 =====

LINSELLES LINSELLES FF25-0119 PHOTO 445 du 20-02-1638

Noël et Pierre VANDAMME, Jacques BEHAGLE bail et mari de Michele VANDAMME se faisant forts de leurs cohéritiers enfans de feu Jean VANDAMME qu'il eut de défunte Jacqueline LERNOULD, Jacques VANDAMME, Philippe FACON époux de Catherine VANDAMME se faisant forts de leurs cohéritiers, enfans de feu Jacques VANDAMME qu'il eut de à présent vivante Jeanne DESMARESCAUX, Antoine, Gilles, Jacques, DUMORTIER, enfans et heritiers de feu Pierre DUMORTIER et de défunte Jacqueline VANDAME eulx se faisant fort de Jacques SIX père et Jehan son fils Anthoine DESRUMAUX tuteur des enfans Pierre SIX qu'il eut de a présent vivante Barbe DESRUMAUX soeur audit Antoine eulx faisant et portant fort de leur cohéritiers (à la fin de l'acte :) et pour les enfans de feu Marie VANDAME en son vivant femme à Jacques comparant, ledit Jacques SIX père, et Jehan SIX son fils, Anthoine DESRUMAUX tuteur des enfans Pierre SIX qu'il eut de a présent vivant Barbe DESRUMAUX soeur audit Antoine), Laurens BRIDOUL bail et mari de Marguerite BEHAGHE, grand père et tuteur de Thomas BEHAGLE fils de feu Guillebert et de défunte Antoinette VANDAMME leurs sont dévolus plusieurs lieux manoirs à Linselles, Roncq et Halluin, par le trespas de Anthoine et Pierre VANDAMME leurs oncles partage... aux enfans Jean VANDAMME... $\frac{1}{2}$ de cent et demy de jardin comme dessus impartit allencontre de Jehenne DESREUMAUX à qui l'autre moitié appartient... 6 cens de terre à labour occupés par ladite veuve Pierre VANDAMME gisant à Linselles et paieront 226 £ 7 s 2 d savoir 80 £ 11 s 3 d aux enfans Jacques SIX, 30 £ 7 s 1 d aux enfans Antoinette VANDAMME, 115 £ 8 s 10 d aux enfans Jacques VANDAMME et quant aux acquets acquis par ledit feu Pierre VANDAMME pour le jour incontinent le trespas dicelle Jehenne DESREUMAUX advenu. Aux enfans de Jacques VANDAMME... Aux enfans Pierre DUMORTIER qu'il eu de défunte Jacqueline VANDAMME... Aux enfans Jacques SIX, neveux et nièces... Aux enfans et heritiers de Antoinette VANDAMME... et pour les enfans de feu Marie VANDAME en son vivant femme à Jacques comparant, ledit Jacques SIX père, et Jehan SIX son fils, Anthoine DESRUMAUX tuteur des enfans Pierre SIX qu'il eut de a présent vivante Barbe DESRUMAUX soeur audit Antoine. Passé à Wambrechies ce 20 février 1638.